

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 6–10 novembre 2006

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

**Point 12 de l'ordre du
jour**

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.2/2006/12

6 octobre 2006

ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2007–2008

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.WFP.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

| | | |
|--|------------------|-------------------|
| Secrétaire du Conseil d'administration, PDB*: | Mme C. von Roehl | tél.: 066513-2603 |
|--|------------------|-------------------|

| | | |
|---------------|-----------------|-------------------|
| Chef, PDBT**: | Mme M.-F. Perez | tél.: 066513-2638 |
|---------------|-----------------|-------------------|

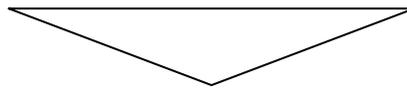
Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Secrétariat du Conseil d'administration.

** Unité de la traduction et de la documentation.

1. En 2000, le Conseil a approuvé plusieurs recommandations visant à renforcer la gouvernance du PAM et a, entre autres, pris la décision d'assurer lui-même la planification stratégique de ses activités. Il a ainsi décidé d'examiner et d'approuver chaque année, à sa session d'automne, son programme de travail pour l'exercice biennal à venir et d'analyser rétrospectivement ses activités des 12 derniers mois.
2. Le Programme de travail est un document qui évolue et qui est périodiquement mis à jour sur la base des informations fournies par le Secrétariat et les membres du Conseil; il est aussi examiné par le Bureau.
3. Les points soumis pour information ne sont discutés que si un des membres du Conseil en fait la demande et si la présidence décide de faire droit à cette demande considérant qu'il s'agit d'une bonne utilisation du temps du Conseil.
4. Ce document inclut par ailleurs le projet de calendrier des sessions des organes directeurs de la FAO, du FIDA et du PAM et autres réunions importantes en 2007–2008, que les trois institutions préparent dans le souci d'harmoniser leurs calendriers.

PROJET DE DECISION*



Le Conseil approuve le "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2007–2008" (WFP/EB.2/2006/12) tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (WFP/EB.2/2006/16) publié à la fin de la session du Conseil.

RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2007-2008

| EB.1/2007 (19–23 février) | EB.A/2007 (4–8 juin) | EB.2/2007 (22–26 octobre) |
|---|--|--|
| INTRODUCTION <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Élection du Bureau ➤ Désignation du Rapporteur ➤ Questions stratégiques actuelles et futures (E) | INTRODUCTION <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Désignation du Rapporteur ➤ Introduction liminaire du Directeur exécutif (E) | INTRODUCTION <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Désignation du Rapporteur ➤ Introduction liminaire du Directeur exécutif (E) |
| QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO (A) ➤ Vivres au profit de la formation (E) ➤ Rapport d'activité sur la préparation aux situations d'urgence (I) ➤ Point sur les interventions menées par le PAM pour atténuer les effets des catastrophes naturelles (I) | QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel sur les résultats de 2006 (A) ➤ Plan stratégique (2008-2011) (A) ➤ Point sur les mesures prises par la direction suite à l'évaluation de la politique du PAM visant à favoriser le développement (E) ➤ Activités du PAM dans le domaine du VIH/sida: derniers développements (I) | QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE <ul style="list-style-type: none"> ➤ Politique concernant la problématique hommes-femmes (2008–2012) (A) ➤ Vivres au profit de l'éducation (E) ➤ Vivres contre travail (E) ➤ Stratégie du PAM visant à intégrer et renforcer la fonction d'évaluation dans tous les domaines (I) ➤ Mise à jour de la synthèse des politiques générales du PAM (I) ➤ Note d'information sur la participation du PAM aux stratégies de réduction de la pauvreté (I) |
| RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport du Commissaire aux comptes sur la gestion de trésorerie (E) ➤ Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (E) ➤ Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM (2006–2007) (I) | RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES <ul style="list-style-type: none"> ➤ Comptes annuels, 2006 (A) ➤ Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E) ➤ Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (E) ➤ Rapport sur l'utilisation des contributions et des dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 (g) du Règlement général) (I) ➤ Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM (2006–2007) (I) ➤ Point sur le financement relatif à la mise en oeuvre de l'objectif stratégique 5 (I) ➤ Le financement, clé de l'efficacité: mise à jour (I) | RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES <ul style="list-style-type: none"> ➤ Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (A) ➤ Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E) ➤ Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (E) ➤ Analyse des catégories de coûts du PAM (E) ➤ Rapport sur les normes comptables internationales (I) |
| RAPPORTS D'ÉVALUATION (E) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Évaluation de l'opération spéciale Indonésie 10498.0 – Services de transport maritime ➤ Évaluation de l'opération d'urgence Darfour ➤ Évaluation à mi-parcours du programme de pays Inde | RAPPORTS D'ÉVALUATION (E) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Évaluation thématique de l'alimentation scolaire dans les situations d'urgence ➤ Évaluation de l'IPSR Afrique australe ➤ Évaluation de l'IPSR Indonésie ➤ Évaluation de l'IPSR Éthiopie | RAPPORTS D'ÉVALUATION (E) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Évaluation des besoins d'urgence au PAM ➤ Méta-évaluation des opérations d'urgence ➤ Évaluation de l'IPSR Colombie ➤ Évaluation de l'IPSR Haïti |
| QUESTIONS OPÉRATIONNELLES <p>Programmes de pays (A)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sénégal ➤ Zambie <p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Gambie | QUESTIONS OPÉRATIONNELLES <p>Projets de programmes de pays (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bolivie ➤ Cameroun ➤ Honduras ➤ Inde ➤ Mali ➤ Népal ➤ Nicaragua ➤ Rwanda ➤ Sierra Leone ➤ Sri Lanka <p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bhoutan ➤ Cambodge ➤ Haïti ➤ Malawi ➤ République démocratique populaire lao | QUESTIONS OPÉRATIONNELLES <p>Programmes de pays (A)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bolivie ➤ Cameroun ➤ Honduras ➤ Inde ➤ Mali ➤ Népal ➤ Nicaragua ➤ Rwanda ➤ Sierra Leone ➤ Sri Lanka <p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cuba ➤ Lesotho |

| EB.1/2007 (19–23 février) | EB.A/2007 (4–8 juin) | EB.2/2007 (22–26 octobre) |
|--|--|---|
| <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Colombie ➤ Haïti <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ouganda <p><i>Rapports opérationnels</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport final sur le projet pilote d'assurance-sécheresse en Éthiopie (A) <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)</i></p> <p>a) Opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO (1er juillet–31 décembre 2006)</p> | <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Éthiopie ➤ Indonésie ➤ Kenya ➤ République du Congo ➤ République démocratique du Congo ➤ Territoire palestinien occupé <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p> <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er juillet–31 décembre 2006) (I)</i></p> <p>a) Projets de développement approuvés par le Directeur exécutif</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement approuvés par le Directeur exécutif</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif</p> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par le Directeur exécutif</p> <p>e) Rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate</p> | <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cambodge ➤ Ouganda ➤ Région Afrique australe ➤ République populaire démocratique de Corée ➤ Sri Lanka <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p> <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er janvier–30 juin 2007) (I)</i></p> <p>a) Projets de développement approuvés par le Directeur exécutif</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement approuvés par le Directeur exécutif</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif</p> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par le Directeur exécutif</p> <p>e) Opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO</p> |
| <p>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2007-2008 (I) | <p>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2007-2008 (I) | <p>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2008-2009 (A) |
| <p>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E) ➤ Rapport sur la sécurité des opérations aériennes (I) | <p>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2006 (E) ➤ Composition du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures) (I) ➤ Note d'information sur la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité (I) ➤ Rapport sur l'achat de produits alimentaires (I) | <p>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</p> |
| <p>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2006 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p> | <p>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2007 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p> | <p>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2007 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p> |
| <p>QUESTIONS DIVERSES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM (I) | <p>QUESTIONS DIVERSES</p> | <p>QUESTIONS DIVERSES</p> |

RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2007-2008

| EB.1/2008 (18-22 février) | EB.A/2008 (9-13 juin) | EB.2/2008 (27-31 octobre) |
|--|--|---|
| INTRODUCTION <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Élection du Bureau ➤ Désignation du Rapporteur ➤ Questions stratégiques actuelles et futures (E) | INTRODUCTION <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Désignation du Rapporteur ➤ Introduction liminaire du Directeur exécutif (E) | INTRODUCTION <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Désignation du Rapporteur ➤ Introduction liminaire du Directeur exécutif (E) |
| QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO (A) | QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel sur les résultats de 2007 (A) ➤ Activités du PAM dans le domaine du VIH/sida: derniers développements (I) | QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise à jour de la synthèse des politiques générales du PAM (I) |
| RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES <ul style="list-style-type: none"> ➤ Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (E) ➤ Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E) ➤ Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM (I) | RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES <ul style="list-style-type: none"> ➤ Comptes vérifiés pour l'exercice biennal 2006-2007 (A) ➤ Objectif de contributions du PAM (2009-2010) (A) ➤ Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E) ➤ Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (E) ➤ Rapport de l'Inspecteur général (E) ➤ Rapport sur l'utilisation des contributions et des dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 (g) du Règlement général) (I) ➤ Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM (2008-2009) (I) | RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E) ➤ Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (E) ➤ Analyse des catégories de coûts du PAM (E) – à confirmer ➤ Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM (2008-2009) (I) |
| RAPPORTS D'ÉVALUATION (E) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Examen collégial de la fonction d'évaluation au PAM ➤ Évaluation des interventions du PAM liées au VIH/sida | RAPPORTS D'ÉVALUATION (E) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Évaluation de l'IPSR Algérie ➤ Évaluation finale des Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes | RAPPORTS D'ÉVALUATION (E) |
| QUESTIONS OPÉRATIONNELLES <p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p> <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)</i></p> <p>Opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO (1er juillet-31 décembre 2007)</p> | QUESTIONS OPÉRATIONNELLES <p>Projets de programmes de pays (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Niger ➤ Soudan <p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Guatemala <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p> <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er juillet-31 décembre 2007) (I)</i></p> <p>a) Projets de développement approuvés par le Directeur exécutif</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement approuvés par le Directeur exécutif</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif</p> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par le Directeur exécutif</p> <p>e) Rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate</p> | QUESTIONS OPÉRATIONNELLES <p>Programmes de pays (A)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Niger ➤ Soudan <p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Afghanistan <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p> <p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er janvier-30 juin 2008) (I)</i></p> <p>a) Projets de développement approuvés par le Directeur exécutif</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement approuvés par le Directeur exécutif</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif</p> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par le Directeur exécutif</p> <p>e) Opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO</p> |

| EB.1/2008 (18-22 février) | EB.A/2008 (9-13 juin) | EB.2/2008 (27-31 octobre) |
|---|---|---|
| <p>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2008-2009 (I) | <p>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2008-2009 (I) | <p>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2009-2010 (A) |
| <p>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E) | <p>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2007 (E) ➤ Composition du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures) (I) ➤ Note d'information sur la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité (I) ➤ Rapport sur l'achat de produits alimentaires (I) | <p>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</p> |
| <p>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2007 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p> | <p>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2008 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p> | <p>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2008 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p> |
| <p>QUESTIONS DIVERSES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM (I) | <p>QUESTIONS DIVERSES</p> | <p>QUESTIONS DIVERSES</p> |

PROGRAMME DE TRAVAIL ANNOTÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2007–2008

(présenté par sujet et par session)

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

EB.1/2007 (19–23 février)

- *Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2006 (A)*

Conformément à la décision adoptée par le Conseil en 2004 sur la simplification des rapports soumis par l'Organisation au Conseil d'administration et aux organes de tutelle du PAM (WFP/EB.A/2004/5-F), le Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO est présenté chaque année à la première session ordinaire. Il brosse un tableau détaillé de l'action menée par le PAM dans le cadre des activités réalisées à l'échelle du système des Nations Unies; il suit la présentation commune arrêtée pour les rapports annuels des fonds et programmes au Conseil économique et social et tient compte des observations exprimées par les membres du Conseil d'administration du PAM sur la teneur du document. Ce rapport est présenté au Conseil pour approbation.

- *Vivres au profit de la formation (E)*

Ce document, présenté pour examen, examine les enseignements tirés des expériences passées, en ce qui concerne notamment la mise en œuvre de l'engagement visant à garantir que les femmes et les adolescentes représentent au moins 70 pour cent des participants aux activités de formation appuyées par une aide alimentaire, tel qu'énoncé dans la Politique concernant la problématique hommes-femmes approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2002.

- *Rapport d'activité sur la préparation aux situations d'urgence (I)*

Le rapport d'activité présenté pour information fournit un aperçu général des progrès et réalisations dans le domaine de la préparation aux situations d'urgence.

- *Point sur les interventions menées par le PAM pour atténuer les effets des catastrophes naturelles (I)*

Ce document, présenté pour information, présente une synthèse des politiques qui régissent la mise en œuvre des mesures visant à atténuer les effets des catastrophes naturelles. Il fait également le point sur les programmes et les efforts entrepris par le PAM à l'appui des activités de préparation aux catastrophes naturelles et d'atténuation de leurs effets dans les pays sujets à des désastres répétés.

EB.A/2007 (4–8 juin)

- *Rapport annuel sur les résultats de 2006 (A)*

L'article VII.2 du Règlement général stipule que "Le Directeur exécutif présente chaque année au Conseil, pour approbation, un Rapport annuel et tout autre rapport que le Conseil lui aura donné pour instruction d'établir." La recommandation h) sur la gouvernance, approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2000 (décision 2000/EB.3/1—Suivi de la décision du Conseil d'administration 2000/EB.A/6 sur la gouvernance) précise par ailleurs "qu'il devrait être élaboré un Rapport annuel d'exécution" sur la base du Plan de gestion de l'exercice biennal précédemment approuvé.

Le Rapport annuel sur les résultats de 2006 a pour objectif de présenter une analyse pertinente et fiable de l'action du PAM au regard des engagements pris pour l'année tels que définis dans le Plan stratégique et dans le Plan de gestion pour la période 2006–2009.

- *Plan stratégique (2008-2011) (A)*

Le Plan stratégique est le second outil de la gouvernance approuvé en 2000 à être présenté au Conseil. Le Plan stratégique régit l'ensemble des activités du PAM: il définit les orientations et les objectifs des opérations du PAM ainsi que les priorités de travail des divers services de l'Organisation. Ce document est présenté au Conseil pour approbation.



- *Point sur les mesures prises par la direction suite à l'évaluation de la politique du PAM visant à favoriser le développement (E)*

À sa deuxième session ordinaire de 2005, le Conseil a pris acte du document intitulé "Suite donnée à l'évaluation de la politique du PAM visant à favoriser le développement" (WFP/EB.2/2005/4-A), et relevé que le PAM aurait besoin d'un soutien supplémentaire des donateurs et des gouvernements pour mettre en oeuvre les mesures proposées dans le document. Le Conseil a prévu d'examiner l'état d'avancement de la mise en oeuvre de ces mesures à une session future. Ce document présente, pour examen, un aperçu général de l'état d'avancement des actions proposées ou déjà engagées.

- *Activités du PAM dans le domaine du VIH/sida: derniers développements (I)*

À sa première session ordinaire de 2004, le Conseil a demandé à être tenu au courant chaque année de l'état d'avancement des activités du PAM dans le domaine du VIH/sida et des relations avec l'ONUSIDA. Cette mise à jour sera soumise à chaque session annuelle du Conseil pour information.

EB.2/2007 (22–26 octobre)

- *Politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2008–2012) (A)*

La période de mise en oeuvre de la politique actuelle (2003-2007) arrivera à son terme en décembre 2007. Une nouvelle politique sera élaborée à partir des résultats et des recommandations de l'enquête comparative de suivi sur les Engagements renforcés en faveur des femmes et de l'évaluation finale de la politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2003-2007). Le présent document est soumis au Conseil pour approbation.

- *Vivres au profit de l'éducation (E)*

Ce document, présenté pour examen, définit le rôle que les interventions d'aide alimentaire (y compris les programmes d'alimentation scolaire) peuvent jouer à l'appui des objectifs des activités Vivres au profit de l'éducation. Il précise également la différence qui existe entre les activités Vivres au profit de l'éducation et les programmes d'alimentation scolaire.

- *Vivres contre travail (E)*

L'un des objectifs stratégiques du PAM, à savoir le deuxième, est de protéger les moyens de subsistance dans les situations de crise et de renforcer la résistance aux chocs. Les activités Vivres contre travail sont à cet égard cruciales. Les programmes Vivres contre travail sont utilisés depuis longtemps par le PAM pour préserver les avoirs essentiels en temps de crise, soutenir le redressement et développer le capital physique et humain vital et font partie intégrante des programmes nationaux de protection sociale offrant des filets de sécurité. Ce document de politique générale, présenté pour examen, contient un examen systématique de la conception, de la mise en oeuvre et de l'impact des activités Vivres contre travail au sein du PAM. À partir de ce bilan, et à l'issue de vastes consultations au sein du PAM et avec les partenaires, ce document présente également les questions de politique générale et difficultés principales que pose au PAM l'utilisation des activités Vivres contre travail pour atteindre le deuxième objectif stratégique.

- *Stratégie du PAM visant à intégrer et renforcer la fonction d'évaluation dans tous les domaines (I)*

À ses deuxièmes sessions ordinaires de 2005 et de 2006, le Conseil a pris note des progrès réalisés en vue de renforcer les évaluations des besoins d'urgence dans le cadre du plan de mise en oeuvre de 30 mois (juillet 2004 à décembre 2006), et a été informé qu'une période de transition de 12 mois (janvier à décembre 2007) était prévue pour évaluer les résultats et jeter les bases qui permettront d'en intégrer les aspects essentiels dans le budget ordinaire du PAM. Ce document présente au Conseil, pour information, la stratégie proposée par le PAM pour maintenir les capacités essentielles d'évaluation des besoins d'urgence, d'analyse et de planification préalable dans le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008-2009.

- *Mise à jour de la synthèse des politiques générales du PAM (I)*

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a approuvé les recommandations formulées dans le rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). Au titre de la recommandation d) relative à la gouvernance, les déclarations de politique générale du PAM devraient être codifiées dans un recueil. La première "Synthèse des politiques générales du PAM" a été présentée au Conseil d'administration à sa session annuelle de 2002. Une mise à jour de ce document sera soumise au Conseil pour information. (La version électronique est disponible sur le site Web du PAM à l'adresse www.wfp.org.)

- *Note d'information sur la participation du PAM aux stratégies de réduction de la pauvreté (I)*

Ce document, présenté pour information, informe le Conseil sur l'état d'avancement de la participation du PAM aux stratégies de réduction de la pauvreté. À la suite de l'approbation en 2006 du document de politique générale intitulé "Participation aux stratégies pour la réduction de la pauvreté" (WFP/EB.A/2006/5-B), diverses initiatives ont été lancées pour guider les efforts déployés par les bureaux de pays et les bureaux régionaux pour participer aux processus des stratégies de réduction de la pauvreté. Ce document décrit ces initiatives et souligne les nouvelles questions stratégiques et difficultés qui se posent au PAM.

EB.1/2008 (18–22 février)

- *Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2007 (A)*

Conformément à la décision adoptée par le Conseil en 2004 sur la simplification des rapports soumis par l'Organisation au Conseil d'administration et aux organes de tutelle du PAM (WFP/EB.A/2004/5-F), le Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO est présenté chaque année à la première session ordinaire. Il brosse un tableau détaillé de l'action menée par le PAM dans le cadre des activités réalisées à l'échelle du système des Nations Unies; il suit la présentation commune arrêtée pour les rapports annuels des fonds et programmes au Conseil économique et social et tient compte des observations exprimées par les membres du Conseil d'administration du PAM sur la teneur du document. Ce rapport est présenté au Conseil pour approbation.

EB.A/2008 (9–13 juin)

- *Rapport annuel sur les résultats de 2007 (A)*

L'article VII.2 du Règlement général stipule que "Le Directeur exécutif présente chaque année au Conseil, pour approbation, un Rapport annuel et tout autre rapport que le Conseil lui aura donné pour instruction d'établir." La recommandation h) sur la gouvernance, approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2000 (décision 2000/EB.3/1—Suivi de la décision du Conseil d'administration 2000/EB.A/6 sur la gouvernance) stipule par ailleurs qu'"il devrait être élaboré un Rapport annuel d'exécution" sur la base du Plan de gestion de l'exercice biennal précédemment approuvé.

Le Rapport annuel sur les résultats de 2007 a pour objectif de présenter une analyse pertinente et fiable de l'action du PAM au regard des engagements pris pour l'année tels que définis dans le Plan stratégique et dans le Plan de gestion pour la période 2006–2009.

- *Activités du PAM dans le domaine du VIH/sida: derniers développements (I)*

À sa première session ordinaire de 2004, le Conseil a demandé à être tenu au courant chaque année de l'état d'avancement des activités du PAM dans le domaine du VIH/sida et des relations avec l'ONUSIDA. Cette mise à jour sera soumise à chaque session annuelle du Conseil pour information.

EB.2/2008 (27–31 octobre)

- *Mise à jour de la synthèse des politiques générales du PAM (I)*

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a approuvé les recommandations formulées dans le Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). Au titre de la recommandation d) relative à la gouvernance, les déclarations de politique générale du PAM devraient être codifiées dans un recueil. La "Synthèse des politiques générales du PAM" a été présentée à l'origine au Conseil d'administration à sa session annuelle de 2002. Une version mise à jour de ce document sera soumise au Conseil pour information. (La version électronique est disponible sur le site Web du PAM à l'adresse www.wfp.org.)

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

EB.1/2007 (19–23 février)

- *Rapport du Commissaire aux comptes sur la gestion de trésorerie (E)*

Pour attirer l'attention sur les priorités arrêtées par le Conseil, le Commissaire aux comptes a retenu des domaines particulièrement importants pour l'efficacité et l'efficacité du fonctionnement de l'Organisation ainsi que pour le niveau des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion, qui se concentrent chacun sur un seul domaine, sont présentés pour examen.



➤ *Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.

➤ *Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM (2006–2007) (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2006–2007.

EB.A/2007 (4–8 juin)

➤ *Comptes vérifiés, 2006 (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un ensemble complet d'états financiers et de notes pour 2006 présentant les informations financières provisoires relatives à l'exercice biennal 2006-2007.

➤ *Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)*

Pour attirer l'attention sur les priorités arrêtées par le Conseil, le Commissaire aux comptes a retenu des domaines particulièrement importants pour l'efficacité et l'efficience du fonctionnement de l'Organisation ainsi que pour le niveau des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion, qui se concentrent chacun sur un seul domaine, sont présentés pour examen.

➤ *Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.

➤ *Rapport du Directeur exécutif sur l'utilisation des contributions et des dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 g) du Règlement général) (I)*

Conformément aux articles XII.4 et XIII.4 g) du Règlement général, ce document est présenté au Conseil pour information. Il fait le point sur l'utilisation des ressources en espèces sans restriction pour acheter des produits, sur les contributions en produits ou en services reçues des gouvernements des pays en développement, des pays en transition et d'autres donateurs non habituels, et sur les réductions ou dérogations au recouvrement des coûts d'appui indirects pour les contributions en nature visant à couvrir les coûts d'appui directs.

➤ *Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM (2006–2007) (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2006–2007.

➤ *Point sur le financement relatif à la mise en oeuvre de l'objectif stratégique 5 (I)*

Au moment de l'approbation du document "Cadre de financement relatif à la mise en oeuvre de la priorité stratégique 5" (WFP/EB.1/2005/5-A), le Conseil a demandé au Secrétariat de préparer une note sur les ressources financières qui seraient allouées aux nouvelles activités de renforcement des capacités. Ce document, présenté pour information, vient compléter la partie du Rapport annuel sur les résultats consacrée à l'objectif stratégique 5, en fournissant des données plus détaillées sur les ressources financières qui seraient allouées aux nouvelles activités de renforcement des capacités.

➤ *Le financement, clé de l'efficacité: mise à jour (I)*

Lorsqu'il a approuvé le document "Le financement, clé de l'efficacité", le Conseil a demandé au Secrétariat de lui faire rapport chaque année sur les progrès accomplis dans ce domaine. Conformément à cette demande, le Secrétariat fera le point sur la réalisation de l'objectif fixé, à savoir que 30 pour cent des contributions reçues par le PAM soient multilatérales, prévisibles, mises à disposition au début de l'année fiscale du donateur et exemptes de toutes restrictions. Le Secrétariat fournira au Conseil, pour information, des statistiques mises à jour sur l'ensemble des contributions des donateurs et une analyse des progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif à la fin de l'exercice biennal.

EB.2/2007 (22–26 octobre)

➤ *Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (A)*

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a approuvé les recommandations figurant dans le rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). Au titre de la recommandation f) relative à la gouvernance, un Plan de gestion devait être soumis au Conseil à chaque exercice biennal financier. Le premier Plan de gestion a été soumis au Conseil à sa troisième session ordinaire de 2003. Le "Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009" comprendra le budget et le plan de travail du Bureau de l'évaluation pour 2008-2009. Ce document est soumis au Conseil pour approbation.

➤ *Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)*

Pour attirer l'attention sur les priorités arrêtées par le Conseil, le Commissaire aux comptes a retenu des domaines particulièrement importants pour l'efficacité et l'efficience du fonctionnement de l'Organisation ainsi que pour le niveau des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion, qui se concentrent chacun sur un seul domaine, sont présentés pour examen.

➤ *Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.

➤ *Analyse des catégories de coûts du PAM (E)*

Conformément à la demande formulée par le Conseil à sa session annuelle de 2006, le Secrétariat présente, pour examen, un document sur la structure des coûts du PAM, qui retrace l'historique des dépenses afin d'établir les principaux facteurs déterminants pour chaque catégorie de coût et de montrer l'impact de ces facteurs sur la base générale des coûts.

➤ *Rapport sur les normes de comptabilité internationales (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un rapport d'activités sur le passage aux normes de comptabilité internationales.

EB.1/2008 (18–22 février)

➤ *Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)*

Pour attirer l'attention sur les priorités arrêtées par le Conseil, le Commissaire aux comptes a retenu des domaines particulièrement importants pour l'efficacité et l'efficience du fonctionnement de l'Organisation ainsi que pour le niveau des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion, qui se concentrent chacun sur un seul domaine, sont présentés pour examen.

➤ *Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.

➤ *Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion.

EB.A/2008 (9–13 juin)

➤ *Comptes vérifiés pour l'exercice biennal 2006-2007 (A)*

Conformément au paragraphe 6 b) de l'article XIV du Statut, le Directeur exécutif soumet au Conseil, pour approbation, les états financiers du PAM pour l'exercice biennal, accompagnés du rapport du Commissaire aux comptes. Les états financiers sont présentés accompagnés du rapport du Directeur exécutif sur la gestion financière du PAM.

Le Conseil sera également saisi, pour information, des observations et recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) et par le Comité financier de la FAO.



➤ *Objectif de contributions au PAM (2009–2010) (A)*

Il est soumis au Conseil, pour approbation, un document présentant l'objectif de contributions proposé par le Directeur exécutif pour l'exercice biennal 2009–2010 qui sera soumis à la Conférence pour les annonces de contributions convoquée par le Secrétaire général des Nations Unies et le Directeur général de la FAO pendant la première semaine de novembre 2008.

➤ *Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)*

Pour attirer l'attention sur les priorités arrêtées par le Conseil, le Commissaire aux comptes a retenu des domaines particulièrement importants pour l'efficacité et l'efficience du fonctionnement de l'Organisation ainsi que pour le niveau des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion, qui se concentrent chacun sur un seul domaine, sont présentés pour examen.

➤ *Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.

➤ *Rapport de l'Inspecteur général (E)*

Conformément à l'article VI.2 b) viii) du Statut du PAM, le Conseil est saisi du rapport biennal de l'Inspecteur général sur les activités de contrôle; ce document lui est soumis pour examen et transmission au Bureau des services de contrôle interne des Nations Unies, conformément à la décision 1996/EB.3/3 du Conseil.

➤ *Rapport du Directeur exécutif sur l'utilisation des contributions et des dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 g) du Règlement général) (I)*

Conformément aux articles XII.4 et XIII.4 g) du Règlement général, ce document est présenté au Conseil pour information. Il fait le point sur l'utilisation des ressources en espèces sans restriction pour acheter des produits, sur les contributions en produits ou en services reçues des gouvernements des pays en développement, des pays en transition et d'autres donateurs non habituels, et sur les réductions ou dérogations au recouvrement des coûts d'appui indirects pour les contributions en nature visant à couvrir les coûts d'appui directs.

➤ *Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM (2008–2009) (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008–2009.

EB.2/2008 (27–31 octobre)

➤ *Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)*

Pour attirer l'attention sur les priorités arrêtées par le Conseil, le Commissaire aux comptes a retenu des domaines particulièrement importants pour l'efficacité et l'efficience du fonctionnement de l'Organisation ainsi que pour le niveau des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion, qui se concentrent chacun sur un seul domaine, sont présentés pour examen.

➤ *Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.

➤ *Analyse des catégories de coûts du PAM (E)*

Conformément à la demande formulée par le Conseil à sa session annuelle de 2006, le Secrétariat présente, pour examen, un document sur la structure des coûts du PAM, qui retrace l'historique des dépenses afin d'établir les principaux facteurs déterminants pour chaque catégorie de coût et de montrer l'impact de ces facteurs sur la base générale des coûts.

➤ *Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM (2008–2009) (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008–2009.



RAPPORTS D'ÉVALUATION

Les documents d'évaluation présentés sous ce point de l'ordre du jour seront soumis au Conseil pour examen. Le Conseil est invité à prendre note des rapports et de la matrice figurant à l'annexe résumant les mesures prises à ce jour par la direction pour mettre en oeuvre les recommandations.

EB.1/2007 (19–23 février)

➤ *Évaluation de l'opération spéciale Indonésie 10498.0 – Services de transport maritime*

À la demande du Service de transport maritime du PAM, cette évaluation a été réalisée en juillet/août 2006 par deux consultants indépendants. Le Service de transport maritime du PAM pour Aceh et Nias a été créé en octobre 2005 pour faciliter la livraison par mer et la coordination logistique du matériel destiné au redressement et à la restauration des moyens de subsistance des populations à la suite du tsunami. L'objet de cette évaluation était avant tout de tirer des enseignements de l'opération en cours et des nouvelles possibilités nées de sa mise en oeuvre, et de s'en servir pour concevoir la deuxième phase.

➤ *Évaluation de l'opération d'urgence au Darfour*

L'évaluation de la première phase de l'opération d'urgence du PAM au Darfour couvre la période de douze mois allant de janvier à décembre 2005. Mise en oeuvre au début de 2006, elle s'appuie sur une évaluation des activités de secours du PAM au Soudan réalisée en 2004 et sur une évaluation interorganisations en temps réel de l'aide humanitaire au Darfour conduite par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

➤ *Évaluation à mi-parcours du programme de pays Inde*

Cette évaluation a été effectuée en avril 2006 par une équipe de trois consultants internationaux indépendants. Elle étudie dans quelle mesure le programme de pays en cours, tel qu'il est mis en oeuvre, offre les meilleures modalités possibles pour atteindre les objectifs visés, à partir des résultats obtenus à ce jour. Cette évaluation servira principalement à tirer des enseignements des initiatives de renforcement des capacités et d'élaboration de modèles ainsi que des actions de sensibilisation pour concevoir l'aide future du PAM en Inde, ainsi que pour élaborer et planifier des actions similaires dans d'autres pays et régions.

EB.A/2007 (4–8 juin)

➤ *Évaluation thématique de l'alimentation scolaire dans les situations d'urgence*

Le Bureau de l'évaluation entreprend une évaluation thématique de son programme d'alimentation scolaire dans les situations d'urgence dans le but d'en tirer des enseignements et de les mettre en pratique à l'avenir. Cette évaluation entend démontrer comment l'alimentation scolaire peut efficacement répondre aux besoins des populations dans divers contextes, en mettant l'accent sur la pertinence, l'efficacité et la durabilité ainsi que d'autres questions opérationnelles essentielles. L'évaluation reposera sur un ensemble de recherches documentaires et d'études de cas effectuées sur le terrain dans le cadre d'IPSR et d'opérations d'urgence actuellement menées par le PAM, réalisées entre octobre et décembre 2006.

➤ *Évaluation de l'IPSR Afrique australe*

L'évaluation de l'IPSR Afrique australe — "Aide aux populations d'Afrique australe exposées à l'insécurité alimentaire et à l'impact du sida", qui fait suite à la première évaluation en temps réel de l'opération d'urgence régionale réalisée en 2002-2003 par le PAM, se déroulera au cours du quatrième trimestre de 2006. Outre qu'elles représentent un bilan indépendant de l'IPSR en cours (et donnent des indications pour l'opération où les opérations futures), ses conclusions seront prises en compte dans deux évaluations thématiques qui figurent dans le programme de travail du Bureau de l'évaluation — à savoir, l'alimentation scolaire dans les opérations d'urgence et de secours et les évaluations thématiques axées sur le VIH/sida.

➤ *Évaluation de l'IPSR Indonésie*

L'évaluation de cette IPSR, entamée en septembre 2006, entend contribuer à l'éventuelle préparation d'une nouvelle IPSR. Elle met l'accent sur l'évaluation de l'efficacité de la transition entre secours, récupération (nutritionnelle) et renforcement des capacités dans l'ensemble de l'intervention, ainsi que de la transition entre secours, relèvement et reconstruction en Aceh. Les recommandations visent à améliorer les interventions actuelles et futures.



➤ *Évaluation de l'IPSR Éthiopie*

L'évaluation à mi-parcours de l'IPSR Éthiopie prévue pour novembre 2006 examinera, entre autres, l'efficacité des approches adoptées dans cette intervention et leur impact potentiel sur les moyens de subsistance des populations, y compris la disparition de la vulnérabilité chronique. L'IPSR Éthiopie est actuellement l'une des plus vastes opérations du PAM dans le monde.

EB.2/2007 (22–26 octobre)

➤ *Évaluation des besoins d'urgence au PAM*

L'étude des évaluations des besoins d'urgence est entreprise à la demande de la Sous-Division de l'évaluation des besoins d'urgence (ODAN). L'objectif principal en est de fournir un éclairage extérieur sur les progrès réalisés en vue d'améliorer l'utilité, la crédibilité, la transparence et la qualité des évaluations des besoins d'urgence réalisées par le PAM.

➤ *Méta-évaluation des opérations d'urgence*

À la suite des méta-évaluations et évaluations thématiques des programmes de pays (2002) et des IPSR (2004), le Bureau de l'évaluation envisage d'entreprendre en 2007 une méta-évaluation des opérations d'urgence. Cette évaluation examinera des questions génériques se rapportant aux interventions d'urgence du PAM ainsi que les progrès faits au niveau institutionnel depuis 1999, date à laquelle le Bureau de l'évaluation a publié un rapport intitulé "Étude thématique des problèmes récurrents que pose l'aide alimentaire dans les situations d'urgence complexes".

➤ *Évaluation de l'IPSR Colombie*

L'évaluation de cette IPSR en faveur des personnes déplacées à l'intérieur de la Colombie devrait contribuer à l'élaboration d'une éventuelle nouvelle IPSR. Avec le bureau de pays et les principales parties prenantes, un document conceptuel a été élaboré et une mission préparatoire, entreprise pour cerner les principaux problèmes. La mission d'évaluation sera effectuée en février 2007.

➤ *Évaluation de l'IPSR Haïti*

L'évaluation de cette IPSR est prévue pour le quatrième trimestre de 2006. Elle étudiera si l'approche adoptée dans le cadre de l'intervention a répondu de façon appropriée aux besoins alimentaires immédiats des populations les plus durement touchées par la crise et si elle les a aidés à retrouver leur sécurité alimentaire.

EB.1/2008 (18–22 février)

➤ *Examen collégial de la fonction d'évaluation au PAM*

Un examen collégial externe de la fonction d'évaluation au PAM sera effectué en 2007, en tenant compte des enseignements tirés des examens collégiaux de la fonction d'évaluation récemment réalisés au PNUD et à l'UNICEF. Le Bureau de l'évaluation travaillera avec le Groupe des Nations unies sur l'évaluation fin 2006/début 2007 pour définir le cadre général et les objectifs de cet examen collégial.

➤ *Évaluation des interventions du PAM liées au VIH/sida*

Cette évaluation thématique, qui sera réalisée dans le courant de 2007, entend faire le bilan des connaissances de plus en plus importantes acquises par le PAM en ce qui concerne l'aide alimentaire aux populations touchées par le VIH/sida, de façon à recenser les meilleures pratiques en la matière. L'accent sera mis sur les approches stratégiques et opérationnelles de la prévention, des soins et des traitements. Y seront également abordées les questions se rapportant au ciblage, en particulier en ce qui concerne les orphelins et les enfants.

EB.A/2008 (9-13 juin)

➤ *Évaluation de l'IPSR Algérie*

L'évaluation de l'IPSR 10172.1 à l'appui des réfugiés du Sahara occidental en Algérie, qui devrait être réalisée au cours du deuxième semestre de 2007, examinera dans quelle mesure les buts et objectifs de l'opération ont été atteints. Il s'agira de la première évaluation réalisée par le Bureau de l'évaluation de cette intervention menée de longue date.



➤ *Évaluation finale des Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes*

Conformément à la politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2003–2007), une évaluation finale des Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes sera entreprise fin 2007/début 2008 pour voir dans quelle mesure cette politique et ces engagements ont été mis en oeuvre dans les interventions du PAM. (Note: il est possible que la présentation de ce rapport d'évaluation soit reporté à la deuxième session ordinaire du Conseil de 2008 s'il s'avère nécessaire de disposer de plus de temps pour parachever le travail sur le terrain).

QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

EB.1/2007 (19–23 février)

Programmes de pays (A)

En octobre 2002, le Conseil a approuvé la procédure harmonisée d'approbation des programmes de pays (WFP/EB.3/2002/4-B), selon laquelle les projets sont examinés lors de la session annuelle, en juin. Les programmes de pays seront affichés sur le site Web du PAM et approuvés à la deuxième session ordinaire selon une procédure "d'approbation tacite". Étant donné que la présentation des projets de programmes de pays ci-après a dû être reportée à la deuxième session ordinaire de 2006, ces projets seront présentés pour approbation à la première session ordinaire de 2007. Ils ne seront examinés que si cinq membres du Conseil ou plus en font la demande par écrit (WFP/EB.2/2003/INF/6).

- Sénégal
- Zambie

Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)

Projets de développement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, du projet de développement ci-après, dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Gambie

Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des interventions prolongées de secours et de redressement ci-après, dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Colombie
- Haïti

Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, de l'augmentation budgétaire ci-après, dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Ouganda

Rapports opérationnels

- *Rapport final sur le Projet pilote d'assurance-sécheresse en Éthiopie (I)*

Le Secrétariat présentera un rapport final sur le Projet pilote d'assurance-sécheresse en Éthiopie. Ce document, présenté pour information, portera sur la performance de l'indice et du contrat commercial durant toute la période visée par le contrat, soit de mars à octobre. Le rapport examinera également les enseignements qui peuvent être tirés de l'expérience, le plan de mise en oeuvre achevé ainsi que l'intégration de l'assurance-sécheresse dans la stratégie globale de l'Éthiopie concernant la sécurité alimentaire à l'avenir.

Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)

- *Opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO (1er juillet–31 décembre 2006)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un document résumant les opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice au Statut.

EB.A/2007 (4–8 juin)*Projets de programmes de pays (E)*

En octobre 2002, le Conseil a approuvé la procédure harmonisée d'approbation des programmes de pays (WFP/EB.3/2002/4-B), selon laquelle les projets sont examinés lors de la session annuelle, en juin. Les programmes de pays seront affichés sur le site Web du PAM et approuvés à la deuxième session ordinaire selon une procédure "d'approbation tacite". Ils ne seront examinés que si cinq membres du Conseil ou plus en font la demande par écrit (WFP/EB.2/2003/INF/6). Les programmes de pays suivants seront approuvés sur cette base:

- Bolivie
- Cameroun
- Honduras
- Inde
- Mali
- Népal
- Nicaragua
- Rwanda
- Sierra Leone
- Sri Lanka

Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)

Projets de développement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des projets de développement ci-après, dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Bhoutan
- Cambodge
- Haïti
- Malawi
- République démocratique populaire lao

Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des IPSR ci-après, dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Éthiopie
- Indonésie
- Kenya
- République démocratique du Congo
- République du Congo
- Territoire palestinien occupé

Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er juillet–31 décembre 2006) (I)

Le Conseil sera saisi, pour information, des documents résumant i) les projets de développement et les IPSR et ii) les augmentations budgétaires pour des projets de développement et des IPSR approuvés par le Directeur exécutif conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Le Conseil sera également saisi d'un rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate (1er janvier–31 décembre 2006).



EB.2/2007 (22–26 octobre)

Programmes de pays (A)

En octobre 2002, le Conseil a approuvé la procédure harmonisée d'approbation des programmes de pays (WFP/EB.3/2002/4-B), selon laquelle les projets sont examinés lors de la session annuelle, en juin. Les programmes de pays seront affichés sur le site Web du PAM et approuvés à la deuxième session ordinaire selon une procédure "d'approbation tacite". Ils ne seront examinés que si cinq membres du Conseil ou plus en font la demande par écrit (WFP/EB.2/2003/INF/6). Les programmes de pays suivants seront approuvés sur cette base:

- Bolivie
- Cameroun
- Honduras
- Inde
- Mali
- Népal
- Nicaragua
- Rwanda
- Sierra Leone
- Sri Lanka

Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)

Projets de développement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des projets de développement ci-après, dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Cuba
- Lesotho

Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des IPSR ci-après, dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Cambodge
- Ouganda
- Région Afrique australe
- République populaire démocratique de Corée
- Sri Lanka

Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er janvier–30 juin 2007) (I)

Le Conseil sera saisi, pour information, des documents résumant i) les projets de développement et les IPSR et ii) les augmentations budgétaires pour des projets de développement et des IPSR approuvées par le Directeur exécutif conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Il pourra également être saisi de documents résumant les opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice du Statut.

EB.1/2008 (18–22 février)

Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)

- *Opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO (1er juillet–31 décembre 2007)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un document résumant les opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice au Statut.

EB.A/2008 (9–13 juin)

Projets de programmes de pays (E)

En octobre 2002, le Conseil a approuvé la procédure harmonisée d'approbation des programmes de pays (WFP/EB.3/2002/4-B), selon laquelle les projets sont examinés lors de la session annuelle, en juin. Les programmes de pays seront affichés sur le site Web du PAM et approuvés à la deuxième session ordinaire selon une procédure "d'approbation tacite". Ils ne seront examinés que si cinq membres du Conseil ou plus en font la demande par écrit (WFP/EB.2/2003/INF/6). Les programmes de pays suivants seront approuvés sur cette base:

- Niger
- Soudan

Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)

Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, de l'IPSR ci-après, dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Guatemala

Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er juillet–31 décembre 2007) (I)

Le Conseil sera saisi, pour information, des documents résumant i) les projets de développement et les IPSR et ii) les augmentations budgétaires pour des projets de développement et des IPSR approuvées par le Directeur exécutif conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Le Conseil sera également saisi d'un rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate (1er janvier–31 décembre 2007).

EB.2/2008 (27–31 octobre)

Programmes de pays (A)

En octobre 2002, le Conseil a approuvé la procédure harmonisée d'approbation des programmes de pays (WFP/EB.3/2002/4-B), selon laquelle les projets sont examinés lors de la session annuelle, en juin. Les programmes de pays seront affichés sur le site Web du PAM et approuvés à la deuxième session ordinaire selon une procédure "d'approbation tacite". Ils ne seront examinés que si cinq membres du Conseil ou plus en font la demande par écrit (WFP/EB.2/2003/INF/6). Les programmes de pays suivants seront approuvés sur cette base:

- Niger
- Soudan

Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)

Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, de l'IPSR ci-après, dont le montant dépasse celui que le Directeur exécutif est autorisé à approuver:

- Afghanistan

Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (1er janvier–30 juin 2008) (I)

Le Conseil sera saisi, pour information, des documents résumant i) les projets de développement et les IPSR et ii) les augmentations budgétaires pour des projets de développement et des IPSR approuvées par le Directeur exécutif conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Il pourra également être saisi de documents résumant les opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice du Statut.

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

EB.1/2007 (19–23 février) et EB.A/2007 (4–8 juin)

Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2007–2008 (I)

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une version revue du programme de travail pour l'exercice biennal 2007–2008 est présentée pour information.

EB.2/2007 (22–26 octobre)

Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2008-2009 (A)

En application de l'article III du Règlement intérieur, le Conseil sera saisi, pour approbation, de son programme de travail provisoire pour l'exercice biennal 2008-2009.

EB.1/2008 (18–22 février) et EB.A/2008 (9–13 juin)

Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2008–2009 (I)

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une version revue du programme de travail pour l'exercice biennal 2008–2009 est présentée pour information.

EB.2/2008 (27–31 octobre)

Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2009-2010 (A)

En application de l'article III du Règlement intérieur, le Conseil sera saisi, pour approbation, de son programme de travail provisoire pour l'exercice biennal 2009-2010.

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

EB.1/2007 (19–23 février)

- *Rapports du Corps commun d'inspection (CCI) intéressant le travail du PAM (E)*

Le Conseil, par sa décision 2002/EB.2/17 a recommandé d'inclure les éléments suivants dans les rapports du CCI qui lui sont présentés chaque année par le Secrétariat:

- i) les observations formulées par le PAM sur les rapports du CCI présentés deux ans auparavant intéressant les activités du PAM (les observations concernant le rapport présenté par le CCI en 2004 seront formulées à la première session ordinaire de 2006);
- ii) la liste des rapports du CCI publiés pendant l'année; et
- iii) l'état d'avancement de l'application par le PAM des recommandations précédemment approuvées ou acceptées.

Conformément à l'usage au sein des Conseils d'autres fonds et programmes, le Secrétariat présentera pour examen au Conseil, à sa première session ordinaire, un rapport récapitulatif comportant les éléments énumérés ci-dessus.

- *Rapport sur la sécurité des opérations aériennes du PAM (I)*

En octobre 2004, lors des discussions sur les suites données aux recommandations du Commissaire aux comptes, le Conseil a prié le Secrétariat de demander à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) de réaliser un examen approfondi concernant la sécurité des opérations aériennes du PAM et de lui présenter son rapport à une prochaine session. L'OACI a effectué cet examen de juillet à septembre 2005 et ses conclusions sont présentées au Conseil pour information.

EB.A/2007 (4–8 juin)

- *Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2006 (E)*

Le Directeur exécutif présentera au Conseil, pour examen, un rapport sur les pertes de produits survenues après livraison dans les pays bénéficiaires.

Lors de sa session annuelle de 2000, le Conseil a "encouragé le Secrétariat à prendre toutes les mesures nécessaires afin de veiller à ce que les pertes soient encore réduites et d'obtenir le remboursement de la part des gouvernements qui, par négligence, avaient causé la perte de produits." Le rapport sur les pertes après livraison traite des questions se rapportant à des pays ou à des produits et décrit les mesures prises par le PAM pour réduire au minimum les pertes de produits après livraison. Il porte sur l'année civile allant du 1er janvier au 31 décembre 2006. Il énumère les pertes de produits par motif, produit et pays en indiquant les pertes égales ou supérieures à 2 pour cent du coût net total. Y sont également mentionnées les pertes les plus importantes, tant en termes absolus qu'en coût net proportionnel, la valeur de l'assurance et du fret, tout comme les pertes significatives bien que proportionnellement moins importantes enregistrées dans les pays où sont mis en oeuvre des programmes de grande envergure.

- *Composition du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures) (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, de la liste de l'ensemble du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) sous contrat d'une durée d'un an ou plus, au 31 décembre 2006. Elle inclut les administrateurs recrutés sur le plan international, les administrateurs auxiliaires et les Volontaires des Nations Unies, ainsi que les autres catégories de personnel employé par le PAM.

- *Note d'information sur la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité (I)*

À sa session annuelle de 2005, le Conseil a examiné le document "Note d'information sur la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité" (WFP/EB.A/2005/12-D) et pris note des renseignements qui y figuraient, notamment l'intention du Secrétariat d'informer périodiquement le Conseil des progrès accomplis et de toute modification importante qui aurait été apportée aux coûts incombant au PAM ou au mécanisme de partage des coûts. Cette nouvelle note est présentée au Conseil pour information.

- *Mise à jour sur l'achat de produits alimentaires (I)*

À sa première session ordinaire de 2006, le Conseil a demandé que le Secrétariat lui rende compte plus régulièrement des activités ayant trait à l'achat de produits alimentaires, afin de donner suite au document "Achats de produits alimentaires dans les pays en développement" (WFP/EB.1/2006/5-C). Le présent rapport, présenté pour information, i) fournit des statistiques sur l'achat de produits alimentaires; ii) fait le point des capacités d'achat; et iii) décrit les interactions entre achats locaux, régionaux et internationaux.

EB.1/2008 (18–22 février)

- *Rapports du Corps commun d'inspection (CCI) intéressant le travail du PAM (E)*

Le Conseil, par sa décision 2002/EB.2/17 a recommandé d'inclure les éléments suivants dans les rapports du CCI qui lui sont présentés chaque année par le Secrétariat:

- i) les observations formulées par le PAM sur les rapports du CCI présentés deux ans auparavant et intéressant les activités du PAM (les observations concernant le rapport présenté par le CCI en 2006 seront formulées à la première session ordinaire de 2008);
- ii) la liste des rapports du CCI publiés pendant l'année; et
- iii) l'état d'avancement de l'application par le PAM des recommandations précédemment approuvées ou acceptées.

Conformément à l'usage au sein des Conseils d'autres fonds et programmes, le Secrétariat présentera pour examen au Conseil, à sa première session ordinaire, un rapport récapitulatif comportant les éléments énumérés ci-dessus.

EB.A/2008 (9–13 juin)

- *Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2007 (E)*

Le Directeur exécutif présentera au Conseil, pour examen, un rapport sur les pertes de produits survenues après livraison dans les pays bénéficiaires.

Lors de sa session annuelle de 2000, le Conseil a "encouragé le Secrétariat à prendre toutes les mesures nécessaires afin de veiller à ce que les pertes soient encore réduites et d'obtenir le remboursement de la part des gouvernements qui, par négligence, avaient causé la perte de produits." Le rapport sur les pertes après livraison traite des questions



se rapportant à des pays ou à des produits et décrit les mesures prises par le PAM pour réduire au minimum les pertes de produits après livraison. Il porte sur l'année civile allant du 1er janvier au 31 décembre 2006. Il énumère les pertes de produits par motif, produit et pays en indiquant les pertes égales ou supérieures à 2 pour cent du coût net total. Y sont également mentionnées les pertes les plus importantes, tant en termes absolus qu'en coût net proportionnel, la valeur de l'assurance et du fret, tout comme les pertes significatives bien que proportionnellement moins importantes enregistrées dans les pays où sont mis en oeuvre des programmes de grande envergure.

➤ *Composition du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures) (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, de la liste de l'ensemble du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) sous contrat d'une durée d'un an ou plus, au 31 décembre 2007. Elle inclut les administrateurs recrutés sur le plan international, les administrateurs auxiliaires et les Volontaires des Nations Unies, ainsi que les autres catégories de personnel employé par le PAM.

➤ *Note d'information sur la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité (I)*

À sa session annuelle de 2005, le Conseil a examiné le document "Note d'information sur la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité" (WFP/EB.A/2005/12-D) et pris note des renseignements qui y figuraient, notamment l'intention du Secrétariat d'informer périodiquement le Conseil des progrès accomplis et de toute modification importante qui aurait été apportée aux coûts incombant au PAM ou au mécanisme de partage des coûts. Cette nouvelle note est présentée au Conseil pour information.

➤ *Mise à jour sur l'achat de produits alimentaires (I)*

À sa première session ordinaire de 2006, le Conseil a demandé que le Secrétariat lui rende compte plus régulièrement des activités ayant trait à l'achat de produits alimentaires, afin de donner suite au document "Achats de produits alimentaires dans les pays en développement" (WFP/EB.1/2006/5-C). Le présent rapport, présenté pour information, i) fournit des statistiques sur l'achat de produits alimentaires; ii) fait le point des capacités d'achat; et iii) décrit les interactions entre achats locaux, régionaux et internationaux.

QUESTIONS DIVERSES

EB.1/2007 (19–23 février)

➤ *Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, du rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM.

EB.1/2008 (18–22 février)

➤ *Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, du rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM.

PROJET DE CALENDRIER DES SESSIONS DES ORGANES DIRECTEURS DE LA FAO, DU FIDA ET DU PAM ET DES AUTRES REUNIONS IMPORTANTES, 2007-2008

| | 2007 | | 2008 | |
|------------------|--|--|---|--|
| JANVIER | | | | |
| FÉVRIER | ECOSOC 1 FIDA/CG PAM | 6 12-16 19-23 | ECOSOC 1 FIDA/CG PAM | 5 11-15 18-22 |
| MARS | 27 COFI RM Pêches RM Forêts 18 COFO | 5-9 10 12 13-16 | 29 NERC 83 CQCJ 25 ARC | 1-5 17-18 31 mars - 4 avril |
| AVRIL | 81 CQCJ 66 CCP 20 COAG FIDA/CA | 4-5 16-18 18-21 23-27 | 30 LARC FIDA/CA | 14-18 21-25 (provisoire) |
| MAI | 33 CSA 117 FC 97 PC | 7-10 21-25 21-25 | 29 APRC 99 PC 119 FC | 19-23 26-30 26-30 |
| JUIN | PAM 132 CL | 4 - 8 18-22 | PAM 26 ERC | 9-13 23-27 |
| JUILLET | ECOSOC 2 | .. | ECOSOC 2 | .. |
| AOÛT | | | | |
| SEPTEMBRE | FIDA/CA UNGA 118 FC 98 PC 82 CQCJ | 3-7 18 17-21 17-21 27- 28 | FIDA/CA UNGA 120 FC 100 PC 84 CQCJ | 8-12 16 22-26 22-26 29-30 |
| OCTOBRE | JMA PAM | 16 (mardi) 22-26 | 34 CSA JMA PAM | 7-10 16 (jeudi) 27-31 |
| NOVEMBRE | 133 CL 34 C 134 CL | 14-16 17- 24 26 | 135 CL | 17-21 (provisoire) |
| DÉCEMBRE | FIDA/CA | 10-14 | FIDA/CA | 8-12 |

Pâques: 8 avril 2007
 Ramadan: 13 septembre–12 octobre
 Eid Al-Fitr: 13 octobre 2007
 Eid Al-Adha: 20 décembre 2007

Pâques: 23 mars 2008
 Ramadan: 2 septembre 2008
 Eid Al Fitr: 2 octobre 2008
 Eid Al-Adha: 9 décembre 2008

| | | | |
|--------|--|---------|---|
| APRC | Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique | ERC | Conférence régionale pour l'Europe |
| ARC | Conférence régionale pour l'Afrique | FC | Comité financier |
| C | Conférence | FIDA/CA | Conseil d'administration du FIDA |
| CCP | Comité des produits | FIDA/CG | Conseil des gouverneurs du FIDA |
| CL | Conseil | JMA | Journée mondiale de l'alimentation |
| COAG | Comité de l'agriculture | LARC | Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes |
| COFI | Comité des pêches | RM | Réunion ministérielle |
| COFO | Comité des forêts | NERC | Conférence régionale pour le Proche-Orient |
| CQCJ | Comité des questions constitutionnelles et juridiques | PAM | Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial |
| CSA | Comité de la sécurité alimentaire mondiale | PC | Comité du Programme |
| ECOSOC | Conseil économique et social (1: ouverture de la session sur l'organisation; 2: ouverture de la session sur le fond) | UNGA | Assemblée générale des Nations Unies |

